

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thurso tenue le 11 juillet 2022.

Sont présents : Monsieur le Maire Benoît Lauzon ;

Les Conseillers : Philippe Boivin, Jason Carrière, Robin Pilon, Jean Denis,
Mélania Boyer ;

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Benoît Lauzon.

Résolution No : 2022-07-243

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé par la Ville sous le numéro 2022TH-UF02 pour la fourniture de services professionnels reliés à l'exploitation des ouvrages de pompage des eaux usées et de production d'eau potable ;

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à l'ouverture de la seule soumission reçue provenant du soumissionnaire Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc. ;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a procédé à l'évaluation de ladite soumission, qui s'est avérée au-delà du pointage minimal de 70 ;

CONSIDÉRANT que le prix soumis par le soumissionnaire pour les services requis est de 152 000 \$ plus taxes applicables, soit un montant total forfaitaire de 174 762 \$:

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JASON CARRIÈRE

APPUYÉ PAR MADAME MÉLANIE BOYER

ET RÉSOLU :

D'adjuger le contrat à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc., conformément à l'offre de prix contenue dans sa soumission signée le 20 juin 2022, pour la somme forfaitaire totale de 174 762 \$ taxes incluses, pour l'ensemble des services requis en vertu de l'appel d'offres numéro 2022TH-UF02 lancé par la Ville.

QUE la présente résolution et le devis d'appel d'offres font office de contrat et lient les parties.

Adoptée à l'unanimité.

VILLE DE THURSO, le 12 juillet 2022.

(signé)

Benoît Lauzon
Maire

(signé)

Jasmin Gibeau
Greffier-trésorier et Directeur général

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 12 juillet 2022.

 

Jasmin Gibeau
Greffier-trésorier et Directeur général